

COMMUNES DE BOURNEZEAU ET SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

# BOURNEZEAU

LE MAG'INFOS // JUILLET 2024

## Infos



[www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr)



2, place de la Mairie - 85480 BOURNEZEAU  
Tél. 02 51 40 71 29 - [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

### ACTIVITÉ COMMUNALE

**Finances**  
Budget principal 2024  
P. 4

### ACTIVITÉ COMMUNALE

**Bâtiments**  
Mairie et Médiathèque  
P. 10

### INFOS DIVERSES

**Maison France Services**  
P. 27

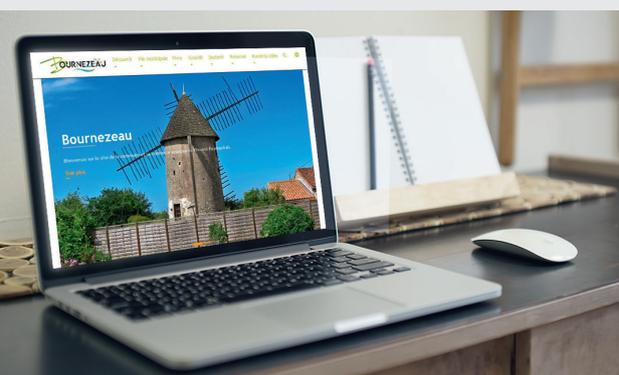


Mairie  
2, place de la Mairie  
85480 BOURNEZEAU  
Tél. 02 51 40 71 29  
mairie@bournezeau.fr

Directeur de publication :  
Louissette BILLAUDEAU

Photos : Commune de Bournezeau, écoles,  
associations, Roger WALKER Freepik, PSD  
Graphic, Pixabay, Pexels, Graphic Burger, Freepik

Conception / Impression :  
Média Horizon Imprimerie du Bocage 02 51 46 59 10  
www.imprimeriedubocage.fr



## LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter en page d'accueil du site internet de la commune [www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr) et vous recevrez chaque semaine, les actualités municipales et associatives de Bournezeau.

## I - LE MOT DES MAIRES DE BOURNEZEAU ET DE SAINT VINCENT PUYMAUFRAS ..... P. 3

## II – ACTIVITÉS COMMUNALES

|  |      |
|--|------|
| . Finances .....   | P.4  |
| . Résidence d'architectes .....  | P.8  |
| . Maison de santé .....  | P.9  |
| . Bâtiments communaux .....  | P.10 |
| . Voirie .....   | P.11 |
| . Réseaux .....  | P.11 |
| . Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal .....                          | P.12 |
| . Environnement .....  | P.13 |
| . Affaires scolaires .....   | P.14 |
| . Enfance jeunesse .....   | P.15 |
| . Affaires culturelles .....   | P.15 |
| . 80 <sup>e</sup> anniversaire du crash de l'avion de Joseph GOËTZ ..... | P.16 |

## III – ENSEIGNEMENT, VIE ASSOCIATIVE ET AUTRES SERVICES À LA POPULATION

### Enfance/Jeunesse :

|  |      |
|--|------|
| . Ecole privée « Saint André » .....         | P.17 |
| . Ecole publique « La Courte Echelle » ..... | P.18 |
| . Amicale Laïque .....                       | P.19 |
| . Maison Familiale Rurale Bournezeau.....    | P.19 |
| . Familles Rurales Bournezeau .....          | P.20 |
| . Les Marsupil'amis .....                    | P.20 |

### Seniors :

|                           |      |
|---------------------------|------|
| . EHPAD Les Humeaux ..... | P.21 |
|---------------------------|------|

### Associations sportives :

|   |      |
|---|------|
| . Basket Club Bournezeau .....                      | P.21 |
| . Bournezeau Badminton Club .....                   | P.22 |
| . Courlich'Club .....                               | P.22 |
| . Entente Sportive Bournezeau Tennis de Table ..... | P.22 |
| . Yogananda .....                                   | P.22 |
| . Ecole des Sports Bournezeau .....                 | P.23 |
| . Gingko .....                                      | P.23 |
| . Gym volontaire Bournezeau .....                   | P.24 |
| . Lay Tonic.....                                    | P.24 |
| . Les Randonneurs de Bournezeau .....               | P.24 |
| . Rythme Jazz Dance Bournezeau .....                | P.25 |
| . Tennis Club Bournezeau .....                      | P.25 |
| . Vendée Sub Escalé .....                           | P.25 |

### Associations Culturelles :

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| . Cie La Folie de l'Ange ..... | P.26 |
|--------------------------------|------|

### Associations Sociales et Humanitaires :

|   |      |
|---|------|
| . ADMR .....                                      | P.26 |
| . Don du Sang de Bournezeau et ses environs ..... | P.26 |

### Associations Environnement / Nature :

|              |      |
|--------------|------|
| . APEC ..... | P.27 |
|--------------|------|

## VI – INFORMATIONS DIVERSES

|   |      |
|---|------|
| . Maison France Services à Chantonay..... | P.27 |
|---|------|

## VII – CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

|   |      |
|---|------|
| . Calendrier des évènements .....         | P.28 |
| . Contacts et horaires de la mairie ..... | P.28 |



Le 24 mai 2024,

*Chers administrés,*

**Chaque année apporte son lot de défis et d'opportunités. L'exercice budgétaire, en particulier, dicte le cours de nos actions et de nos projets pour le bien-être de tous les habitants.**

Le Budget Primitif 2024, voté le 26 mars dernier, constitue le socle financier sur lequel s'appuient nos ambitions pour l'année à venir. Pour cette année, nous bénéficions d'une assise financière solide et participe à soutenir nos nombreux projets. La vigilance est toutefois de mise dans l'exécution de ce budget primitif 2024, avec un suivi accru de nos dépenses et recettes. Les fluctuations économiques exigent une réactivité constante de la part de nos services et élus, afin de respecter les objectifs que l'on s'est fixés.

Le budget 2024 traduit également notre engagement à investir dans des projets structurants pour l'avenir de Bournezeau. Qu'il s'agisse de l'entretien de la voirie, des bâtiments communaux, des espaces verts ou d'infrastructures indispensables, ou le soutien aux associations locales, conscients de leur rôle majeur dans la dynamique sociale et culturelle de notre commune, nous nous engageons à préserver et à développer notre patrimoine communal.

Devant ces défis financiers auxquels nous sommes confrontés, le conseil municipal a pris la décision d'augmenter la part communale de la fiscalité de 3,9%. C'est un choix réfléchi et nécessaire pour assurer la pérennité des services municipaux tout en préservant le pouvoir d'achat des habitants de la commune.

Ce budget, que nous vous invitons à découvrir dans les premières pages de ce bulletin municipal, incarne notre engagement envers une gestion responsable et équilibrée des finances communales. Il est le reflet de nos valeurs, de nos priorités et de notre volonté de servir l'intérêt général.

Ensemble, poursuivons notre route vers un avenir prospère et solidaire pour la commune de Bournezeau.

Autre engagement et reflet de nos priorités : associer les habitants aux décisions communales.

Nous avons fait le choix de poursuivre l'élan citoyen impulsé lors des derniers mandats municipaux. Hier comme aujourd'hui, nous avons à cœur de multiplier les rendez-vous citoyens.

Depuis le début du mandat, nous tentons de donner à ces rendez-vous, des formes et des temporalités diverses : réunions publiques, comités consultatifs réguliers ouverts aux habitants, réunions thématiques (aménagement voirie, urbanismes, affaires scolaires...), conférences, ateliers participatifs (durant la résidence d'architectes), ... portes ouvertes de la cuisine centrale, invitation des parents à partager le repas à la cantine...

Nous nous efforçons de multiplier les supports de communication... Newsletter, affichage, bulletins communaux, articles de presse.

Malgré cela, nous sommes conscients de la difficulté à partager l'information et à vous compter encore plus nombreux.

Comment renforcer davantage l'implication des habitants ? Comment vous associer encore plus dans les décisions ? Dans un système politique contesté où l'on se sent loin des dirigeants nationaux, où l'abstention électorale détient des records nous nous efforçons localement de réinventer la relation citoyen/élu.

Quand on apprécie sa commune parce qu'il y fait bon vivre, que le personnel municipal s'efforce d'apporter le meilleur service aux habitants, que la vie associative, sportive, sociale et culturelle est encouragée, il est utile de se rappeler parfois que cela ne coule pas de source. Des femmes et des hommes, agents, élu(e)s ou non, ambassadeurs citoyens, bénévoles associatifs : tous engagés dans un collectif y consacrent de leur temps personnel, de leur énergie, passionné(e)s par la chose publique.

La démocratie locale n'est pas innée, elle a besoin d'une opinion publique attentive et investie... puisse ce nouveau bulletin vous faire partager la vie communale et vous inviter encore plus nombreux à nous rejoindre, et vous investir...

Il paraît qu'Ensemble on va plus loin....

Nous vous souhaitons un très bel été....



Le Maire, **Louise BILLAUDEAU**



Le Maire délégué, **Jérôme AUBINEAU**

**À VOS AGENDAS !**

**Réunion publique de mi-mandat, le jeudi 14 novembre 2024, à la salle du Mitan Vendéen.  
Venez nombreux !!!**



## FINANCES

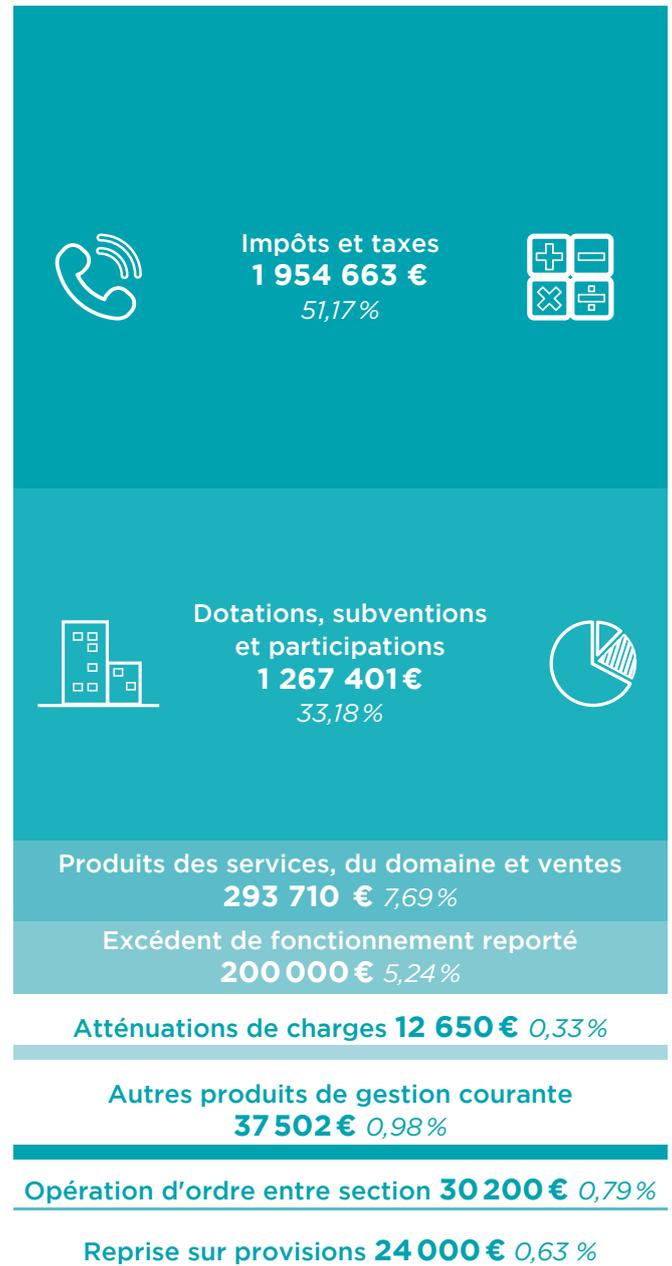
### BUDGET PRINCIPAL 2024

Le budget communal se décompose en 2 sections : fonctionnement et investissement. Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement.

#### DÉPENSES 3 820 126 €



#### RECETTES 3 820 126 €



#### > VOTE DES TAUX :

**Le Conseil Municipal a fait le choix d'augmenter les taux :**

- Taxe sur le foncier bâti : 33,16 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 46,58 %
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 23,36 %

Attention, depuis la loi de finances 2017, les valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la taxe foncière sont revalorisées au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédant la taxation. La variation à la hausse du coefficient pour 2024 induit une augmentation de 3,9% de la base de calcul de la taxe foncière.

> LISTE DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2024 (intègre les restes à réaliser de 2023) :

|                           |             |  |   |
|---------------------------|-------------|--|---|
| Mairie                    | 3 318 154 € | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'œuvre</li> <li>• Études diverses</li> <li>• Travaux</li> </ul>   |  |
| Voirie                    | 412 374 €   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseaux eaux pluviales</li> <li>• Réfections de voirie</li> <li>• Effacements de réseaux</li> <li>• Aménagement chemin de la Motte</li> <li>• Pré-études</li> </ul> |   |
| Bâtiments                 | 240 044 €   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'œuvre Maison Meunier</li> <li>• Maîtrise d'œuvre Maison de Santé</li> <li>• Travaux divers</li> </ul>  |   |
| Château                   | 5 000 €     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilier</li> </ul>   |   |
| Réserve foncière          | 5 080 €     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Provision pour acquisition</li> </ul>   |   |
| Matériel                  | 86 858 €    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informatique</li> <li>• Camion benne</li> <li>• Tente de réception</li> <li>• Petits matériels...</li> </ul>  |   |
| Bibliothèque              | 114 564 €   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études</li> </ul>   |   |
| Sport                     | 64 046 €    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'œuvre terrain de tennis</li> <li>• Pré-étude</li> <li>• Vestiaires / tribunes foot</li> </ul>  |   |
| Cimetière                 | 5 491 €     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jardin du Souvenir</li> <li>• Plateforme béton pour stockage poubelles</li> </ul>   |   |
| École publique            | 52 728,36 € | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation façade</li> <li>• Rénovation plafond dortoir et 1 classe</li> <li>• Désimperméabilisation de la cour de l'école</li> </ul>                               |   |
| Aménagements urbains      | 322 940 €   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Place de la Mairie : étude et travaux</li> <li>• Aire de jeux Les Humeaux</li> </ul>  |   |
| Églises                   | 386 366 €   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études et travaux de l'église de Bournezeau</li> </ul>  |   |
| Accueil de loisirs - CLSH | 1 578 €     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Passage en leds du bâtiment des petits</li> </ul>   |   |
| Restauration scolaire     | 26 675 €    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ventilation cuisine</li> <li>• Equipements divers</li> </ul>  |   |
| Action environnementale   | 1 000 €     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement durable</li> </ul>  |   |
| Éclairage public          | 2 000 €     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de rénovation</li> </ul>  |   |

## QUELQUES INDICATEURS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

La situation financière de la Commune est saine et permet à la Commune de programmer des travaux d'investissement, non seulement d'entretien du patrimoine mais également de nouveaux projets.

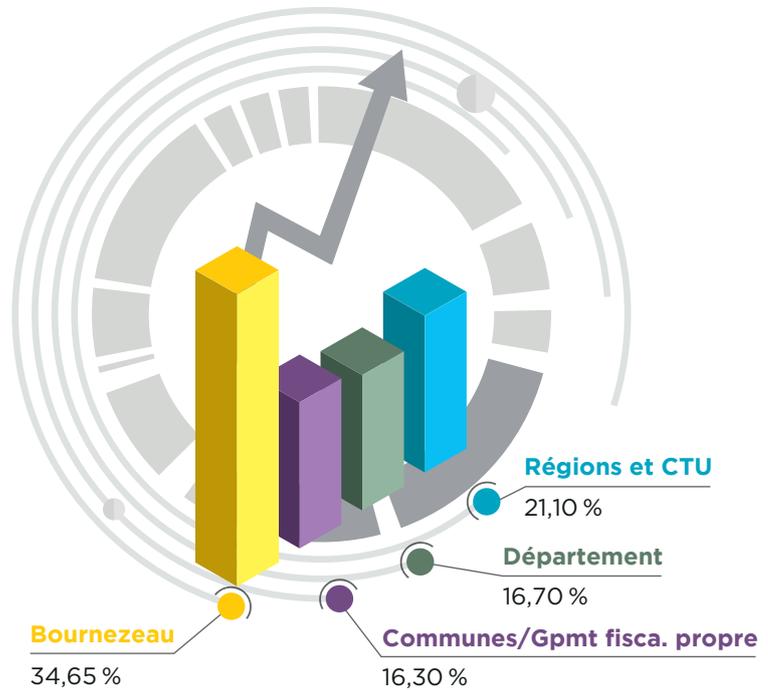
### > ÉPARGNE BRUTE EN 2022

(Source : DGCL Les collectivités locales en chiffre 2023 - sept. 2023)

L'épargne brute est un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement : capacité de la collectivité à absorber de nouvelles dépenses de fonctionnement, à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

Le taux d'épargne brute est la part de l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement.

En 2023 l'épargne brute de la Commune est de 30,49 %.



### > L'ENCOURS DE LA DETTE

L'encours de la dette est le capital restant dû. Le taux d'endettement est l'encours de la dette, divisé par les recettes réelles de fonctionnement.

|                           | 2020        | 2021      | 2022      | 2023        |
|---------------------------|-------------|-----------|-----------|-------------|
| Encours de dette au 31/12 | 1 136 933 € | 978 544 € | 817 213 € | 2 152 847 € |
| Taux d'endettement        | 33 %        | 31 %      | 24 %      | 60 %        |



### > CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN 2022

(Source : DGCL Les collectivités locales en chiffre 2022 - août 2022)

La capacité de désendettement est de près d'0,7 an en 2022. Ce ratio est un indicateur de solvabilité : il indique le nombre d'années qui seraient nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette si elle y consacrait toutes ses ressources disponibles.

En 2023, la capacité de désendettement de la Commune est de 2 années.

## BUDGET RÉALISÉ 2023

### 2023 en quelques chiffres :

La section de fonctionnement qui regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services (fournitures, fluides, charges de personnel, contrats de maintenance, subventions...) a généré un excédent de 918 132 €, auxquels s'ajoutent 200 000 € d'excédent de fonctionnement reporté. C'est une ressource dont dispose la Commune pour financer ses investissements.

### > TENDANCES FINANCIÈRES RÉTROSPECTIVES

| Principaux postes dépenses   | 2023               |
|--|--------------------|
| Charges à caractère général .....<br><i>(fournitures, fluides, affranchissement, téléphone, assurances, prestations de service, maintenance, impôts...)</i>                      | 723 822 €          |
| Charges de personnel .....<br><i>(inclus aussi les cotisations et l'assurance statutaire)</i>  | 1 020 230 €        |
| Atténuation de charges .....<br><i>(reversement calculé sur la base d'une comparaison des ressources avant/après réforme de la taxe professionnelle (FNGIR))</i>                 | 184 758 €          |
| Autres charges de gestion .....<br><i>(indemnités élus, service incendie, subventions associations, contribution obligatoire école privée, versement aux budgets annexes...)</i> | 550 856 €          |
| Charges financières .....<br><i>(paiement des intérêts des emprunts)</i>   | 14 283 €           |
| Charges spécifiques .....  | 231 €              |
| Dotations/Provisions pour risques .....<br><i>(principe comptable de prudence)</i>   | 0 €                |
| <b>Total dépenses</b> .....  | <b>2 494 180 €</b> |

| Principaux postes recettes   | 2023               |
|--|--------------------|
| Fiscalité directe .....<br><i>(TH, FB, FNB, fonds de péréquation intercommunal...)</i>   | 1 481 560 €        |
| Fiscalité indirecte .....<br><i>(taxes additionnelles aux droits de mutation)</i>  | 123 427 €          |
| Dotations d'État .....<br><i>(dotations d'État forfaitaire, solidarité rurale...)</i>  | 1 185 184 €        |
| Autres ressources non fiscales et dotations .....<br><i>(attribution compensation, fonds de péréquation interco., autres organismes)</i>                   | 388 055 €          |
| Produits services/divers gestion courante .....<br><i>(facturation restauration scolaire, remboursement des budgets annexes, revenus des immeubles...)</i> | 325 695 €          |
| Atténuation de charges .....<br><i>(remboursements assurance sur rémunération du personnel)</i>  | 59 876 €           |
| Produits spécifiques .....<br><i>(produit des cessions, remboursements sinistres...)</i>   | 24 476 €           |
| Excédents budgets annexes .....  | 0 €                |
| <b>Total recettes</b> .....  | <b>3 588 273 €</b> |

### > LA FISCALITÉ EN 2023

En 2021, le dégrèvement prévu par la loi de finances pour 2018 avec 80% des contribuables concernés est transformé en exonération totale de TH (taxe d'habitation) sur la résidence principale. En 2023, la taxe, renommée « taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THRS), ne concerne plus que les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

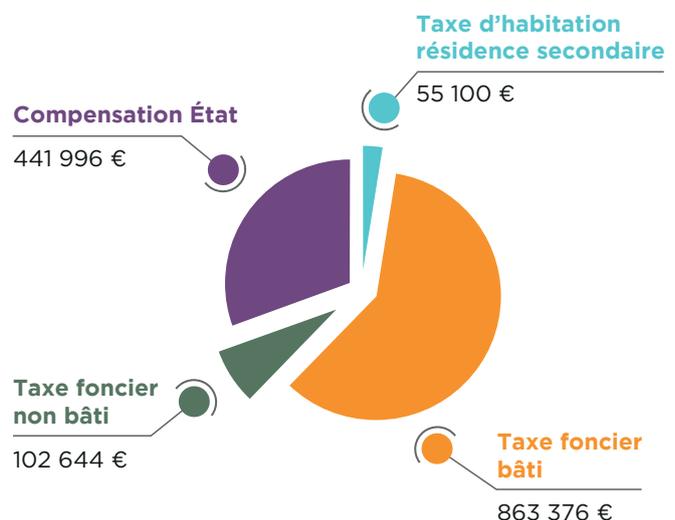
Cette réforme induit notamment pour les communes :

- Perte de la TH (taxe d'habitation)
- Transfert du taux départemental de taxe foncière sur le FB (foncier bâti)
- Système de compensation afin de neutraliser les effets de la suppression du produit de la TH avec l'application d'un coefficient correcteur.

Bournezeau fait partie des Communes qui seraient sous-compensées avant l'application du système de compensation :

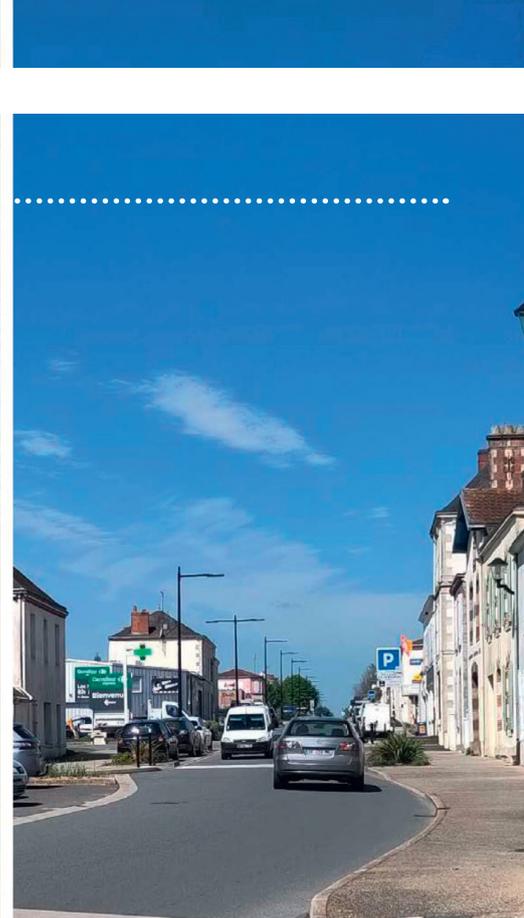
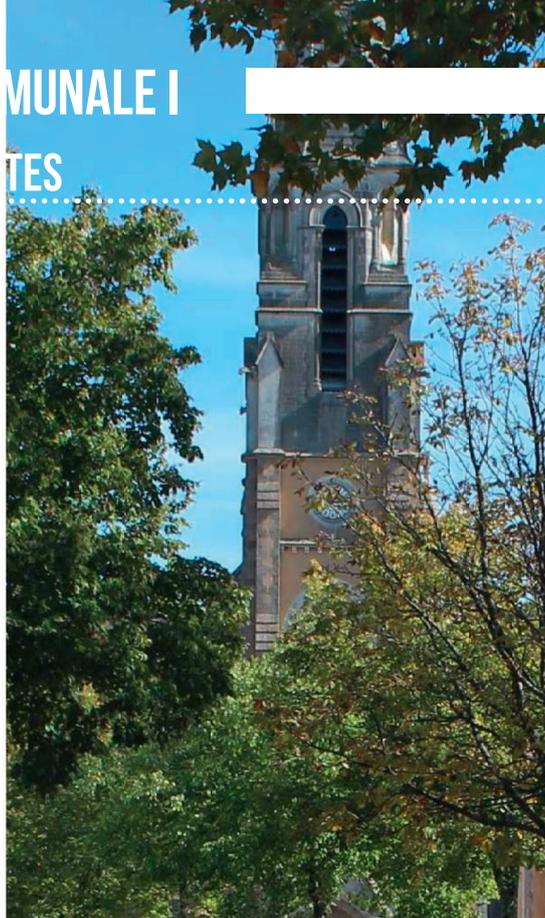
- En 2019, le produit FB du Département sur la Commune est de 366,826€, lorsque la Commune percevait 653,224€ au titre de la TH. Le produit FB est nettement inférieur et Bournezeau est donc compensée depuis 2021.

L'Adjointe déléguée,  
Ingrid ZOUBAIRI



# I L'ACTIVITÉ COMMUNALE I

## RÉSIDENTIE D'ARCHITECTES



### Le bourg s'écrit... Démarrons un grand répertoire

Les centres-bourgs jouent un rôle essentiel pour la cohésion de nos territoires. Leur reconquête constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour nos politiques à moyen et long terme, d'aménagement, de développement rural, de cohésion sociale et territoriale.

Dans le bulletin municipal de janvier, je vous précisais que nous avons engagé la démarche avec la **Résidence d'Architecture une première en Vendée**, suite au diagnostic fait par la CCI

(Chambre de Commerce et d'Industrie) et épaulés par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), afin de définir le devenir du centre-bourg de Bournezeau. Cette résidence a été l'opportunité de nous retrouver autour de questionnements et d'enjeux qui nous animent : **comprendre les liens qui unissent les habitants et leur territoire.**

**Les trois architectes urbanistes de l'Atelier Socle et l'architecte paysagiste de l'Atelier Matrice** ont terminé leur mission début janvier. Ces six semaines passées en trois temps distincts à observer la commune de Bournezeau furent des temps privilégiés d'échanges entre habitants, tous les acteurs du territoire, architectes et élus pour réfléchir au devenir du centre-bourg. Les élus souhaitent se projeter demain par la création d'un centre-bourg convivial, attractif et en lien avec les zones de commerces, d'habitats, ses sentes douces qui mettent en valeur ses cours d'eau et son patrimoine rural.

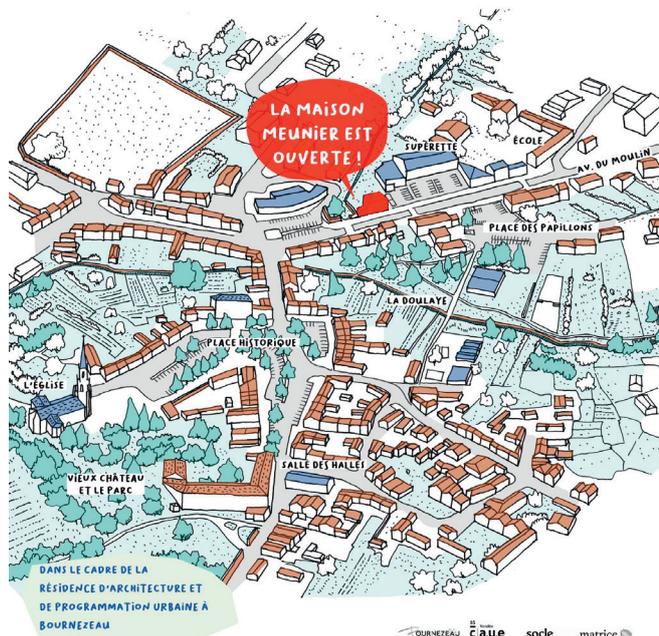
### Imaginer, rêver Bournezeau de demain

L'étude cherche à proposer une vraie vie de bourg, à affirmer un cœur patrimonial et culturel et donner plus de qualité paysagère, tout en intensifiant les activités commerciales.

À Bournezeau, il y a un centre-bourg à trois vitesses :

- l'avenue du Moulin très passante, avec des commerces, la maison Meunier, le terrain attenant, la maison des ambulances ;
- la place de la Mairie, dans une ambiance plus apaisée, propice à la rencontre ;
- le parc du Vieux Château, espace végétalisé majeur, poumon vert en cœur de bourg propice à la pause, sentir, percevoir notre environnement.

## ENSEMBLE IMAGINONS LE CENTRE-BOURG !



De ce constat, des scénarios ont été proposés permettant de tenir compte de la structuration urbaine, la qualité paysagère, les murets en pierres, le lien à l'eau en protégeant les bords de la Doulaye, la continuité piétonne, etc...

**De l'étude à la réalisation, avoir un guide pour les projets à courts, moyens et longs termes.** De cette étude, il en découle des actions à réaliser par secteur, dans un ordre de priorité plus ou moins élevée.

Voici quelques exemples de travaux envisagés :

A court terme, nous sommes actuellement dans le choix des architectes qui vont aménager la bibliothèque dont le futur emplacement est prévu dans une aile du Vieux Château.

Nous avons lancé l'appel d'offre de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la maison Meunier plus une extension sur le terrain acquis à Monsieur BERNEREAU pour des locaux commerciaux et un logement à l'étage sur cette dernière partie.

Suite à la réhabilitation de la mairie, il est souhaitable d'apporter à la place de la mairie aujourd'hui très artificialisée, un cadre de vie agréable et attractif pour les habitants, par une qualité paysagère en s'appuyant sur les plantations existantes et en les

amplifiant. Restaurer la nature en milieu urbain permet de s'adapter aux impacts du changement climatique, de contribuer à l'amélioration de la santé, du bien-être et de la qualité de vie des habitants en favorisant la convivialité. Les appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre de ces travaux, sont lancés.

**À moyen terme et long terme,** poursuivre la réhabilitation du Vieux Château avec l'aménagement de la maison de maître en restaurant, du parking et square des Papillons avec des aménagements de jeux et des différentes places du parc du Vieux Château à la Mairie, des opérations pieds de murs plantés, réhabilitation de la salle des Halles et réaménagement de sa place. Réaménagement de la dernière aile du vieux château en salle socio-culturelle et espace tiers lieu et coworking.

Notre volonté politique est d'apporter à nos administrés des conditions de vie agréable et ces futurs aménagements au fil des années vont contribuer à la mise en valeur de notre bourg tout en conservant son identité.

*Louissette BILLAUDEAU,  
Le Maire*

## MAISON DE SANTÉ

### LA SANTÉ AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

La commune de Bournezeau et plus particulièrement ses habitants rencontrent depuis plusieurs années des difficultés croissantes d'accès aux soins. Dans un contexte où les inégalités sociales et territoriales de santé se réaffirment, il est essentiel d'unir nos forces et nos actions afin de répondre efficacement aux enjeux de santé de notre territoire.



J'ai participé avec la communauté de communes du pays de Chantonay à la mise en place d'une politique de santé avec notamment l'élaboration d'un Contrat Local de Santé qui constitue une opportunité pour améliorer la santé de tous autour de trois axes stratégiques et décliné en 16 actions et ce jusqu'en 2027. Le plan d'actions est de faciliter l'accès aux soins avec en priorité la recherche de professionnels

de santé et plus particulièrement des médecins, renforcer la prévention et accompagner les parcours de santé des personnes en situation de vulnérabilité, personnes vieillissantes et handicapées.

La commune, idéalement située et bénéficiant d'un environnement dynamique, accompagnée par l'équipe de professionnels de santé de Bournezeau, regroupées dans une ESP-CLAP (Equipe de Soins primaires coordonnée Localement Autour du Patient) s'investit dans les différentes actions.

Comment convaincre des médecins qui souhaiteraient s'installer en libéral de venir à Bournezeau ? L'image d'un médecin de campagne travaillant seul n'est plus d'actualité. Leur permettre de se regrouper et travailler en commun pour les faire venir sur notre commune est la solution que les acteurs du monde de la santé mettent le plus en avant pour lutter contre les déserts médicaux. Par conséquent, nous avons la possibilité de faire une extension de la Maison de Santé et nous avons engagé les études pour la maîtrise d'œuvre pour créer deux nouveaux cabinets et réaménager la salle d'accueil en salle d'attente pour une surface d'environ 56 m2.

Nous espérons que les efforts déployés et la mise en œuvre dans ce domaine auront un impact bénéfique pour les habitants.

*Louissette BILLAUDEAU,  
Le Maire*

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### MAIRIE

Malgré les conditions climatiques défavorables en ce début d'année le planning du chantier de la mairie est tenu. Ces quelques photos présentent les étapes importantes du chantier depuis janvier.



#### JANVIER

Percement des circulations à l'intérieur du bâtiment existant et création des frangements.



#### MARS

Création des fondations et traitement des mitoyennetés.



#### MAI

Élévation de la partie bureau  
Montage de l'ossature bois salle du Conseil.



#### FÉVRIER

Travaux de terrassement et installation de la grue.



#### AVRIL

Coulage des dalles et début des élévations des pré-murs.



Suivant le planning prévisionnel le gros œuvre sera terminé sur la partie salle du Conseil en juin. L'ossature bois sur la partie bureaux doit être terminée avant les vacances d'été pour une couverture du bâtiment en septembre. Parallèlement depuis mai, les travaux de second œuvre ont débuté dans la mairie existante. Ils se poursuivront salle du Conseil pour se finir dans la partie bureau. Sauf imprévu à ce jour la livraison du bâtiment est toujours prévue pour le printemps 2025.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### MÉDIATHÈQUE



Pendant ce temps, l'appel d'offres, pour retenir l'équipe d'architectes qui réalisera le chantier de la future médiathèque sur le site du vieux château, est lancé. Le résultat sera connu en juillet. Débutera alors la période d'étude, d'environ un an, suivie de la phase travaux d'une durée prévisionnelle de 18 mois.

Après l'élaboration du PCSES (Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social) fin 2023, le premier trimestre 2024 fut consacré à présenter et défendre notre projet auprès des différents partenaires culturels et financiers notamment lors de la venue de M. Le Préfet de Vendée mais aussi lors de visites avec les amis de la bibliothèque, des représentants de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la BDV (Bibliothèque De Vendée), du CAUE Vendée (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et la CCPC (Communauté de communes du Pays de Chantonay).

*Michel GILBERT,  
Le Conseiller Municipal délégué*

### VOIRIE

L'état de notre voirie c'est fortement dégradé par les fortes pluviométries de ces derniers trimestres. Nos chemins ruraux ont été les plus impactés, des travaux de réfections seront à réaliser prochainement.



#### Les travaux de rénovations se feront en trois phases :

Phase 1 : travaux de rénovation voirie avec l'entreprise EFFAGE estimés pour 130 892,90 €).

Phase 2 : travaux de point à temps avec l'entreprise Vendée Service Emulsion. 25 tonnes : estimés à 17 550 € HT

Phase 3 : curage fossés et décapage des accotements par l'entreprise 2LTP. 5 263 mètres : estimés à 6 446,40 € HT.

#### Travaux chemins de la motte

Les travaux de réseaux et de voirie sont actuellement terminés. La circulation des voitures est donc autorisée mais en sens unique depuis le début avril. La voie pour les piétons et vélos ne

pourra être mise en service qu'en juillet. Nous attendons la dépose des réseaux aériens pour mettre en œuvre les enrobés beiges.

### RÉSEAUX

#### Transfert de la compétence assainissement collectif vers Vendée Eau

Au premier janvier 2025, la compétence « assainissement collectif » sera transférée aux communautés de communes, conformément à la loi NOTRe. La communauté de communes du pays de Chantonay s'est donc orientée vers Vendée Eau (reconnue pour ses compétences en assainissement sur le Département).

*Christophe RINEAU,  
Adjoint délégué*

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) VIENT D'ÊTRE MODIFIÉ

**4 villages de Chantonnay, La Chataigneraie, Vildé, La Tabarière et Le Fuiteau, ont souhaité être réintégrés en zone U. Jusqu'à présent, ils en étaient exclus pour ne pas émietter l'habitat dans les zones rurales.**

Cette intégration entraîne une modification du zonage (zones constructibles, agricoles,...) mais, plus globalement, elle entraîne une révision des orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : où, avec quelles priorités et à quel rythme pourra-t-on construire de l'habitat, des entreprises, des équipements, des routes mais aussi aménager la « nature » (trames verte et bleue).

Par ailleurs, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui fait partie intégrante du PLUI doit lui aussi être actualisé au regard de la loi Climat et résilience du 22 août 2021 et de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) du 20 juillet 2023. Ainsi, avant toute nouvelle proposition de zonage, les problématiques de démographie, consommation d'espace, d'énergie, et de foncier, doivent être à nouveau analysés pour assurer la cohérence entre le PLUI et le cadre légal.

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**TOIT**  
**Tuiles** (réfection de toiture) : **DP**  
**Auvent, préau**  
 • < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
 • < 20 m<sup>2</sup> : **DP**  
 • > 20 m<sup>2</sup> : **PC**  
**Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation**  
 • < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
 • < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
**DP**

**FAÇADE, RAVALEMENT :** **DP**

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :** **DP**

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
 • Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**  
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**  
 • Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

**GARAGE**  
 • < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
 • < 20 m<sup>2</sup> : **DP**  
 • > 20 m<sup>2</sup> : **PC**  
 • Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

**PISCINE**  
 • < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**  
 • < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**  
 • < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**  
 • > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE** **DP**

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
 • < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
 • < 40 m<sup>2</sup> : **DP**  
 • > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
 • < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**  
 • < 20 m<sup>2</sup> : **DP**  
 • > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

**PORTAIL** **DP**

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
 • Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
 • Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

Au final, la révision permet de préserver les axes retenus en 2019 :

Le positionnement du Pays de Chantonnay : valoriser la ressource en eau, symbolisée par ses 3 lacs, et renforcer le pôle urbain de Chantonnay avec une meilleure connexion aux territoires voisins.

Le mode de développement du « maillage » autour des pôles que sont les communes du Pays de Chantonnay (nouveaux équipements, services,...) : toujours en accord avec le tissu productif en améliorant par exemple la mutualisation et l'accessibilité des sites et des services.

Pour ce qui est de la stratégie territoriale, qui vise notamment à hiérarchiser les priorités du PUI, ce sera toujours avec l'objectif d'améliorer la visibilité et la qualité des bourgs et de renforcer la trame verte et bleue pour intégrer les enjeux environnementaux, la gestion des risques et des énergie renouvelables.

La trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est engagée depuis août 2021 : il faut diviser par 2 la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers c'est-à-dire ne pas dépasser 91 ha pour la période 2021-2030. La surface identifiée comme aménageable pour l'activité économique, le logement et les équipements durant cette période dans le PUI révisé est cohérente avec cet objectif.

Enfin, cette révision du PLUI est l'occasion de travailler sur la conversion des « friches » économiques. Ces zones abandonnées, une fois remises en état, peuvent être aménagées sans prendre de surfaces supplémentaires !

### LE LOTISSEMENT COMMUNAL « LE HAUT BOIS », EN COURS D'AMÉNAGEMENT

Les réservations vont bon train. Renseignements détaillés (plan du lotissement, tarifs et règlement...), sur le site internet de la commune [www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr) (rubriques « Vivre » / « Lotissements communaux ») ou en mairie.

Vous envisagez d'effectuer des travaux (neuf ou rénovation), n'oubliez pas de faire une demande préalable en mairie.

Jeannick DEBORDE,  
 Adjoint délégué



## ENVIRONNEMENT

# 2024, L'ANNÉE DE TOUS LES DÉCHETS !

**Composter ses biodéchets, obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**

- **Trier encore davantage ses déchets** en récupérant tout ce qui est compostable et le mettre dans son composteur personnel au fond du jardin. L'art du compostage, pour quels déchets et comment le réussir sans odeur et sans nuisible ? Consulter le guide du compostage sur le site de TRIVALIS :

- **Si l'on a un trop petit jardin**, ou si l'on veut bien comprendre comment ça fonctionne, possibilité est offerte d'apporter ses biodéchets aux jardins de la lune où des bénévoles assurent **une permanence chaque samedi matin de 10 à 12h.**



- **Pour les cantines**, le travail a été initié il y a déjà quelques années mais TRIVALIS a rappelé les éléments essentiels du savoir-faire aux agents communaux en ce début d'année 2024.



**Comment arrêter le flux de déchets sauvages** qui ne cessent de revenir sur nos bords de routes, nos espaces verts et nos trottoirs ? Une calamité car le personnel communal passe bien trop de temps à cette tâche si ingrate.

- Merci aux bénévoles (Courlich'club et Familles Rurales) pour leurs opérations de ramassage !

- Nous pouvons peut-être tous prendre part à la tâche quand un déchet traîne sur le trottoir devant chez nous ?

- **Astuce :** mettre ses sacs jaunes - bien fermés - au plus tôt la veille au soir du ramassage car le vent et les animaux les maltraitent !

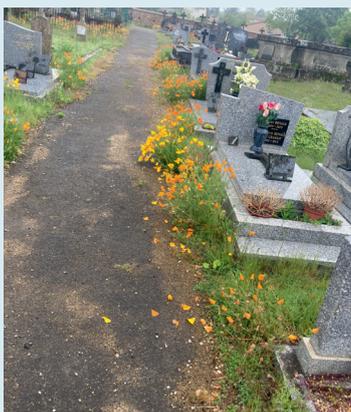


**Le réchauffement climatique et la perte de biodiversité, c'est à notre porte.**

- **Embellir et mettre un peu de vie sur nos trottoirs.** Un semis de fleurs en pieds de mur a été réalisé par la commune secondée par des bénévoles en automne 2023 sur la rue Jean Grolleau, la rue de l'ancienne Mairie et le long du cimetière route des Pineaux. Les agents communaux ont aussi refait la décoration florale le long du cimetière route des Sables.

- **Le désherbage du trottoir :** quelle affaire ! Strictement interdit avec des produits chimiques qui sont drainés par la pluie vers les caniveaux... La dépollution de l'eau coûte très cher à la Collectivité et ce qui va dans les rivières nuit à tout l'écosystème. Changeons notre regard sur les « mauvaises herbes », elles valent mieux qu'un trottoir jauni et desséché qui n'attire aucune abeille et maintient la chaleur au sol.

- **Chacun d'entre nous ne pourrait-il pas prendre en responsabilité sa part de trottoir**, en fleurissant les pieds du mur et, même, en arrachant les laitersons ou érigerons qui ne sont pas bien beaux... La tâche est grande mais, une fois partagée, elle est accessible et permet de soulager le personnel communal.



- **Pour le désherbage des cimetières**, le personnel communal est secondé par une équipe de bénévoles. C'est tellement plus motivant de travailler ensemble à l'avenir de nos enfants, de se sentir responsable de sa part de planète.

- **La taille des arbres fruitiers sur les vergers partagés** a été réalisée en février 2024 par des bénévoles, opération enrichissante pour ceux qui veulent s'initier à ce savoir-faire.

Si vous souhaitez vous investir sur la commune, en participant à des actions bénévoles, par exemple le désherbage des cimetières, la taille des arbres fruitiers ou le fleurissement des pieds de mur,... suivez bien l'actualité sur le mot des élus (newsletter hebdomadaire), ou encore adressez-vous en mairie.

*Jeannick DEBORDE,  
Adjoint délégué*

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Remerciements

Nous voudrions remercier l'ensemble des membres de ce comité, qu'ils soient parents d'élèves, enseignants, habitants et élus pour leur investissement. J'associe évidemment à ces remerciements les équipes pédagogiques des écoles, les agents de la restauration, du service scolaire pour leur implication au quotidien auprès de nos enfants. Le comité constitue une instance et un lieu important de propositions.

### Pause méridienne...

Aussi adorables que soient nos enfants ils ne sont pas toujours des anges. Assurer la surveillance de cour, le service de restauration, n'est pas toujours simple. Le temps méridien est un temps délicat ! Alors chapeau à nos agents, et aux animateurs qui apportent une vraie expertise en faisant preuve à la fois de patience, d'autorité, de créativité pour rendre ces temps les plus conviviaux et les plus agréables possible. La preuve en image... où nous voyons les équipes animer les repas, assurer la surveillance :



### À table !!! produits locaux au menu

En mars dernier, nous avons convié les parents des écoles à venir partager un repas au restaurant scolaire... Ce même jour, les enfants ont bénéficié d'une animation avec le GAB (Groupement des agriculteurs biologiques) et ont pu rencontrer un producteur local de fromage et goûter le porc issu de la ferme de Cédric PERROCHEAU (Bournezeau).



En mai dernier c'est du bœuf bournevaizien qui était au menu (Régis GUIBERT : « GAEC les Deux-Sapins » et Pierrick CRÉPEAU « EARL Grassland »).

Nous avons organisé des portes ouvertes le 30 mars dernier. Ce moment a permis aux parents de se rendre compte de la provenance et la qualité des produits et a offert l'occasion de rappeler que la cuisine est effectuée sur place à la Courte Échelle sous



la responsabilité de notre prestataire Restauval. Une liaison chaude s'effectue pour l'école privée.

### Tarification sociale



Le coût de fourchette s'avère un vrai casse-tête dans l'assiette. Le contexte économique est particulièrement tendu, forte inflation, augmentation du prix des fluides et des énergies, baisse de pouvoir d'achat... Dans ce contexte, la construction d'une tarification pour la restauration scolaire est un défi important avec des marges bien serrées.

Alors soucieux de ne pas creuser le déficit communal (80 000€), tout en n'augmentant pas trop les tarifs pour les familles, les élus en partenariat avec les membres du comité Affaires scolaires (composé de citoyens, de représentants de parents, des directrices des écoles) ont réfléchi à une nouvelle tarification.

Ainsi depuis septembre dernier nous proposons aux familles une tarification sociale...

Cela permet de garantir l'accès à une alimentation équilibrée à tous les élèves, indépendamment de leur origine sociale, et contribue à lutter contre la précarité alimentaire et favorise l'égalité des chances...

Jérôme AUBINEAU,  
Maire délégué et 1<sup>er</sup> adjoint

## ENFANCE JEUNESSE



Dans le cadre de leur année d'engagement, les ambassadeurs citoyens ont organisé une collecte pour les restos du cœur de Chantonnay. Ils ont distribué des tracts dans les boîtes aux lettres, présenté le projet aux classes de leurs écoles, réalisé une vidéo. Grâce aux dons, nous avons pu récolter 245 kg de nourriture, de produits d'hygiène et de produits pour bébé.

Un grand merci pour votre participation à l'opération « Ambassadeurs du cœur » !



Vous pouvez suivre les actions des jeunes sur le site de la commune : rubrique « Grandir » puis « Ambassadeur citoyen » ou en scannant ce QR code.

*Amélie BAUDET,  
Conseillère municipale déléguée*

## AFFAIRES CULTURELLES

Rendez-vous le 9 juillet au vieux château

- 18h30 : causerie autour du patrimoine immatériel avec Yannick JAULIN et des membres d'associations locales autour du patrimoine immatériel. Possibilité de restauration sur place.
- 20h30 : Yannick Jaulin et le Projet Saint Rock. Concert rock en patois. Dans le cadre de sa journée Mondiale locale en tracteur.

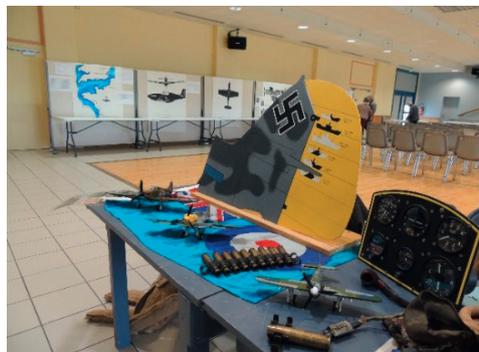
**Journée du patrimoine le samedi 21 septembre** - Programmation en cours... A suivre



*Jérôme AUBINEAU,  
Maire délégué et 1<sup>er</sup> adjoint*

# 80<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU CRASH DE L'AVION DE JOSEPH GOËTZ

Devoir de mémoire



## 80<sup>ème</sup> anniversaire du crash de Joseph Goetz

A BOURNEZEAU  
LES 23 & 24 MARS 2024

ACCÈS LIBRE  
ET GRATUIT

SAMEDI 23 MARS

- Dès 10h à la salle du Mitan :  
**CAMP MILITAIRE** (association VMHV)  
et **EXPOSITION** sur le conflit 39/45
- 15h30 à la Brejonnière :  
**CÉRÉMONIE** à la stèle du souvenir de  
Joseph Goetz
- 16h30 dans le bourg :  
**DÉFILÉ** de véhicules militaires
- 17h à la salle du Mitan :  
**DISCOURS** et vin d'honneur

SITE OUVERT AU PUBLIC  
JUSQU'À 19h30

DIMANCHE 24 MARS

- De 9h à 13h à la salle du Mitan :  
**CAMP MILITAIRE** (association VMHV)  
et **EXPOSITION** sur le conflit 39/45

BAR SUR PLACE  
LE SAMEDI ET LE DIMANCHE MATIN

Organisé par la Commune de

© Photos : Arlette DAVIET, Nadège GOINEAU

Dominique GOINEAU,  
Conseiller Municipal délégué

## ÉCOLE PRIVÉE SAINT-ANDRÉ

**Notre fil conducteur des apprentissages, cette année : « En route vers les Jeux Olympiques » nous a conduit à vivre différentes actions.**

Aussi, voici en quelques lignes les activités culturelles et sportives ayant permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances dans les différents domaines d'apprentissage, de La Toute Petite Section au CM2 :

- Les classes TPS-PS-MS et GS-CP ont participé à une rencontre sportive commune aux écoles de notre secteur.
- Une sortie scolaire a eu lieu le 25 juin au Grand Défi à Saint Julien des Landes pour toutes les classes de l'établissement.



Rencontre avec les résidents du Foyer Soleil

- Lors du samedi 23 mars, matinée de Portes Ouvertes, les élèves du CP au CM2 ont pu participer à des défis olympiques.
- Des activités sportives et/ou éducatives sont aussi venues compléter les propositions :
- L'activité natation au centre aquatique l'Odyssey pour les élèves de CP et CE1 en février/mars/avril
- Les séances de bibliothèque pour les maternelles - CP
- Le Savoir Rouler à Vélo pour les CM1 et CM2
- Une visite de l'exposition « Soljenitsyne, un géant de la liberté » à l'Historial de Vendée pour les CM1 et CM2
- Un projet intergénérationnel mené entre la classe CE1-CE2 et les résidents du Foyer Soleil autour du jeu



La fête des 100 jours d'école



Rencontre sportive cycle 1



- Une participation aux Floralties pour les classes CP/CE1 et CE1/CE2

Un grand merci aux personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants : parents, ASEM, personnel de l'école, catéchistes, intervenants...

Merci aux associations APEL et OGEC qui contribuent à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants à l'école et à la commune pour le financement de certaines activités dont bénéficient les élèves.

Cette année scolaire s'achèvera par notre kermesse placée sous le signe des « Jeux olympiques » (défilé de chars, danses des classes, stands) et le traditionnel Moules-Frites sur le site des Humeaux. Bel été à toutes et tous.

*L'équipe enseignante*

**Vous souhaitez procéder à l'inscription de votre enfant à l'école, veuillez contacter la directrice par téléphone ou mail.**

**École Privée Saint André**

**13 avenue du moulin**

**85480 BOURNEZEAU**

☎ **02 51 40 71 82**

✉ **ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr**

🌐 **https://bournezeau-standre.fr/**

## ÉCOLE PUBLIQUE LA COURTE ÉCHELLE



En cette fin d'année scolaire, au moment d'écrire cet article (mi-mai), les élèves et les enseignants préparent activement les danses et les chants qui seront proposés aux familles lors de la fête de l'école, le samedi 22 juin au parc des Humeaux. Un moment convivial à partager tous ensemble !

C'est aussi le temps de faire le bilan de l'année écoulée. De nombreux projets pédagogiques avec des sorties extérieures ont été menés à terme en plus des activités pédagogiques habituelles que sont la natation, la participation au dispositif école et cinéma ou l'action « Lire et Faire Lire ».



En février, les 48 CM1 et CM2 de l'école sont partis en classe découverte dans le parc animalier de Branféré dans le Morbihan. Une action de prévention routière a eu lieu à l'école en lien avec la communauté de communes. Cette action s'est achevée par une sortie à vélo dans le bourg de Bournezeau. Des élèves de l'école ont bénéficié d'une visite et d'un atelier au musée interactif et ludique de Chantonay dans le cadre de Micro-Folie.

D'autres sont en préparation comme une sortie à Grasla pour les 3 classes maternelles et une matinée athlétisme pour tous les élèves de l'école fin juin. De plus, la rentrée commence aussi à se préparer. Les inscriptions des enfants nés en 2021/2022 sont en cours depuis janvier. Les parents peuvent prendre contact avec l'école quand ils le souhaitent. En septembre, l'école rouvrira ses portes avec ses 7 classes et environ 180 élèves.

Pendant l'été, la mairie prévoit des travaux d'embellissement de l'école avec la réfection des plafonds de la salle de sieste et de la classe de TPS/PS ainsi que la peinture des façades donnant sur la cour de récréation.



L'école remercie chaleureusement la commune et de l'Amicale Laïque qui financent les différentes activités et les travaux. Sans ces aides, nos actions ne seraient pas aussi riches et variées et le cadre de travail de l'école la Courte Échelle ne serait pas aussi agréable !

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le lundi 2 septembre pour la rentrée.

*L'équipe enseignante*

**École Publique « La Courte Échelle »**

**35, rue Jean Grolleau  
85480 BOURNEZEAU**

☎ **02 51 40 70 91**

✉ **ce.0851126m@ac-nantes.fr**

🌐 **<https://ecoleprimairelacourteechelle-bournezeau.e-primo.fr>**

## AMICALE LAÏQUE

**Les membres du bureau de l'Amicale ont proposé aux parents les ventes et manifestations habituelles : vente de pizzas, jus de pomme et gâteaux BIJOU, fête de Noël avec, pour la 2<sup>e</sup> année, des chants des enfants, dîner dansant (sur le thème FLUO), et fête de l'école.**

Les bénéfices de toutes ces actions ont permis de réaliser diverses sorties et projets pédagogiques tout au long de l'année : spectacles et ateliers avec la scène du Grand R, dispositif Ecole et Cinéma pour toutes les classes, sortie à la MicroFolie pour les plus grands.

Tous les 2 ans, les CM1 et CM2 partent en classe découverte. Cette année, ils ont pu découvrir le parc zoologique de Branféré, dans le Morbihan. Ils

ont pu étudier les espèces et plantes menacées de disparition, et ont été notamment sensibilisés à leur impact sur la biodiversité. N'hésitez pas à nous rejoindre à la rentrée de septembre !

**Pour nous contacter :**

✉ [amicalelaique.bournezeau@gmail.com](mailto:amicalelaique.bournezeau@gmail.com)

📌 Amicale laïque de Bournezeau

Boîte aux lettres amicale de l'école

## MAISON FAMILIALE RURALE BOURNEZEAU

**Les élèves de 3<sup>e</sup> de la MFR de Bournezeau créent leur mini-entreprise**

A chaque année son projet. Les 2 classes de 3<sup>e</sup> de la MFR de Bournezeau se sont lancées un défi avec leurs formateurs-responsables ; créer leur mini-entreprise, l'organiser, la gérer, fabriquer un produit, le vendre afin d'apprendre à s'investir et à travailler en équipe. Pour la mettre en place, la MFR a travaillé en partenariat avec l'association



régionale ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE Pays de la Loire. Leur devise correspond bien à l'esprit d'entreprendre des jeunes de la MFR ;

*« Parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les talents de demain, et qu'il n'y a pas de plus belle entreprise que celle d'apprendre et de créer ensemble ».*

Au départ, les élèves ont réfléchi aux différentes idées possibles à mettre en place. Le 1<sup>er</sup> groupe a choisi de fabriquer des bougies avec de la cire recyclée et le 2<sup>e</sup> groupe avec un objet appelé « pincelable » pour empêcher les lacets de se défaire chez les jeunes enfants. Ensuite les élèves se sont mis en ordre pour mener à bien leurs projets. Puis les étapes se sont enchaînées tout au long de l'année : définir les valeurs de chaque mini-entreprise, réalisation de CV,



de lettre de motivation pour les postes, réaliser le planning, étudier la faisabilité, étudier les marchés potentiels, se répartir les rôles et les missions, organiser les pôles, choisir son logo, chercher des fournisseurs et récupérer les matières premières, mettre en place la communication, produire, organiser les ventes... Les jeunes ont fait preuve d'initiative tout au long des activités comme récupérer 20 kilos de bougies auprès de l'église de Chantonay.

Les élèves ont été aidés par Eric ROBIN, facilitateur et responsable de l'association et Mme DROILLARD leur mentore, elle-même chef d'entreprise, pour les encourager et leur donner de précieux conseils. Les élèves, par groupe de 4, ont aussi présenté, lors d'une visioconférence en avril, leurs projets devant des chefs d'entreprise. Ils ont aussi organisé des ventes au sein de la MFR. Le point final de leur projet s'est déroulé le 28 mai lors du festival régional au palais des congrès à Nantes avec la présentation des projets par tous les engagés des mini-entreprises de la région Pays de la Loire.

Le bilan est très positif pour cette première et les objectifs de cette initiative sont atteints :

- Faire découvrir le monde de l'entreprise et initier les jeunes à la gestion de projet
  - Permettre aux jeunes de découvrir et exploiter leur potentiel et leurs talents.
  - Favoriser chez les jeunes une meilleure connaissance de soi, de leurs compétences et ainsi favoriser une meilleure compréhension de leur environnement socioprofessionnel.
- Bravo aux élèves pour leur excellent travail et à l'équipe encadrante. Expérience à renouveler à la rentrée prochaine.



## FAMILLES RURALES BOURNEZEAU

De nouveau cette année, l'association a pu participer ou faire vivre plusieurs événements : la participation au Téléthon par la vente de cartes fabriquées par les enfants et par la distribution à 45 enfants malades de AFM Vendée. Ces cartes de vœux ont été très appréciées. Un « Vide ta chambre » a aussi été organisé le 1<sup>er</sup> novembre. Celui-ci a été une vraie réussite au vu du nombre d'exposants comme des visiteurs. La commission Enfance s'est également mobilisée dans la ré-écriture du projet éducatif, accompagnée de l'équipe d'animation et de son Directeur Vincent. Pour faire suite à notre premier festival et pour **fêter les 20 ans de l'Accueil de loisirs**, nous renouvelons l'évènement sous une nouvelle formule et vous donnons rendez-vous le **31 août à la salle du Mitan**. Nous pourrions y retrouver autour de jeux, jeu de piste de différents niveaux créé par les animateurs, d'une boom pour enfants ou d'un groupe Rock en fin de soirée. Le club de l'amitié sera notre partenaire.



Pour l'Accueil de loisirs, vous pouvez suivre, tout au long de l'année, les activités des enfants comme des ados sur les réseaux, la lettre d'information de Familles Rurales Bournezeau. Nos animateurs les accueillent toute l'année, de 7h à 19h. Durant l'année scolaire, ils ont pu vivre des activités avec les seniors de l'EHPAD, ramasser les déchets en association avec la commune, jouer sur le thème des Jeux Olympiques, s'initier au pilotage de drones pour les ados... Aussi, afin de récolter un peu d'argent, les ados ont mené un projet fort en 2024, la création d'un Escape Game auquel nous pouvions tous participer.

Bien sûr, cet été les camps seront de nouveau proposés à tous avec des temps forts : tous les enfants iront à Moncutant, au camping « Des Sablières » où de nombreuses activités leur seront proposées (pêche, chasse au trésor, laser game, accrobranche...). La rentrée sera donc encore riche en jeux et activités.

## LES MARSUPIL'AMIS

### Une année riche en événements divers

En janvier 2024, 61 marsupiaux ont pris la route vers le Massif des Pyrénées, pour passer un week-end à Saint-Lary-Soulan. Ce week-end ski a été un moment de cohésion et de partage, qui est pour les Marsup' très important. Le Foyer des Jeunes les Marsupil'Amis, aimant organiser des événements divers et variés, vous a convié en février 2024 à son traditionnel concours de belote, où vous avez répondu présent. Au total 38 doublettes inscrites, merci aux participants et aux commerçants Bournevaiziens pour les lots.

Pour continuer cette année, le 26 mai, vous avez pu profiter de notre vente de viennoiseries et brioches à domicile, dont les bénéfices ont été versés à l'association « Vent d'Ouest ». Association située à La Roche-Sur-Yon qui a pour mission de proposer des activités sportives adaptées aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.



Cette année, l'association a pour projet de se déplacer aux Jeux Paralympiques 2024.

### À vos agendas !

Comme chaque année, vous pourrez vous retrouver entre ami(e)s et passer du bon temps, grâce à notre incontournable "Moules-frites", le 13 juillet. Nous comptons sur vous pour célébrer cette fête nationale comme il se doit. Petit conseil,

pensez à commander vos repas rapidement et n'attendez pas le dernier moment !

Pour remercier l'implication des Marsupiaux, ils se retrouveront le 10 août pour passer une journée à l'Aiguillon, qui se prolongera par une soirée privée à Bournezeau. Pour finir l'année aux côtés des Marsupiaux, quoi de mieux qu'un repas assis, accompagné de sketches, de danses ? Retrouvez-nous les 25-26 octobre pour nos soirées cabaret !

*Le Marsup'*

## EHPAD LES HUMEAUX

Le 31 mai 2024 a eu lieu la journée portes ouvertes à l'EHPAD Les Humeaux.

### Plusieurs stands à visiter :

- Les objets fabriqués par les résidents,
- Les réalisations du club tricot,
- Une exposition de coiffes réalisées par Mme Jacqueline CHARRIER,
- Démonstration de matériel utilisé pour faciliter l'accompagnement des résidents,
- Le stand pâtisseries et boissons.

Et le temps le permettant, nous avons pu mettre en place des jeux sur la terrasse. Le jeu de la grenouille a eu un franc succès autant auprès des résidents que des visiteurs qui sont venus très nombreux. Le potager a été bien investi par les visiteurs et je profite de cet article pour remercier les bénévoles qui nous aident pour son entretien. Merci également aux ambassadeurs citoyens pour les décorations qu'ils ont réalisées et installées dans le potager



Mme Christine BLANCHET  
Directrice de l'EHPAD

## BASKET CLUB BOURNEZEAU

Une nouvelle saison vient de se clôturer. Ce fut, de nouveau, une belle réussite avec 6 équipes jeunes, 2 équipes seniors et une équipe loisir. Nous avons pu constater une légère augmentation de nos effectifs jeunes. Notre équipe U18 termine première de sa poule. Bravo les filles ! Les seniors gars ont réussi à se maintenir, on espère une montée pour l'an prochain. Notre équipe senior fille se voit accéder à la R2, une première pour notre club. Nous sommes très fiers de

cette réussite. A ce sujet, nous sommes à la recherche de nouvelles joueuses afin de gonfler nos effectifs.



Equipe loisir fille



Match RVBC

En ce qui concerne nos manifestations, vous avez été encore très présents cette saison. Nous espérons que le tournoi 3x3 aura autant de succès que l'année précédente. A présent, nous vous attendons nombreux au vide grenier du dimanche 21 juillet 2024.

Pour terminer, je tenais à vous remercier, vous les supporters, pour votre présence autour de notre terrain pour encourager nos équipes. La salle a encore été bien remplie les week-ends de match. Quelle joie de se retrouver !

Si vous êtes intéressé pour jouer, être bénévole, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse :

✉ [bcbsecretariat@gmail.com](mailto:bcbsecretariat@gmail.com)

La prochaine saison débutera avec notre traditionnel gala et le tournoi de pétanque les 7 et 8 septembre 2024.

Bel été à vous tous.

Auréliе Marionneau,  
Présidente du Basket Club Bournezeau



Vacances de Pâques

## BOURNEZEAU BADMINTON CLUB

### Le Badminton c'est...

- . Une bonne dose de dynamisme, car ce sport est physique et rapide (pas toujours).
- . Une pointe de bonne humeur, car nous pratiquons le badminton pour le plaisir.

Dans notre club, les séances ont pour but de passer un moment de détente, de convivialité tout en pratiquant un sport qui permet de se défouler. Ce sport est basé sur des règles simples, qui permettent, aux débutants comme aux confirmés, de progresser et de passer un bon moment. Cette saison a été ponctuée de rencontres interclubs et de tournois internes.

**N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir le badminton** Le club fournit les volants, et prêtent des raquettes aux débutants pour les premières séances d'essai.

**Pour info :** les séances de Badminton ont lieu tous les jeudis de 19h à 21h. Âge minimum 14 ans.

### Contact

☎ 06 26 26 37 88



## COURLISCH'CLUB

**Le Courlich'club est une association forte de ses 111 adhérents. Elle est composée d'un groupe de course "la Courlich" ainsi qu'un groupe de marche "la March'lich". L'association a fêté ses 10 ans, le 9 mars dernier, lors d'une soirée conviviale qui restera mémorable.**

Le nombre de participants lors des sorties hebdomadaires et externes est en progression au fur et à mesure des années.

### Date importante à retenir :

Le samedi 7 septembre 2024 : La Rando Trail du Bout du monde à St Vincent Puymaufrais qui vous réserve des nouveautés... Des Nouveaux circuits sont à découvrir.



## ENTENTE SPORTIVE BOURNEZEAU TENNIS DE TABLE (ESBTT)

**Le club de tennis de table recherche pour la saison à venir de nouveaux joueurs afin de créer une seconde équipe en championnat seniors masculin.**



Club très convivial avec une très bonne ambiance. Si tu as entre 18 et 98 ans et que tu as envie de jouer au tennis de table, n'hésite pas à venir nous voir à la salle de sports pour taper dans la balle avec nous, le vendredi soir, à partir de 20h00.

L'équipe première du club termine en tête de sa poule cette année en D2 et jouera donc en D1 à partir du mois de septembre.

Le club souhaite recruter de nouveaux joueurs afin de créer une deuxième équipe pour jouer en D4 au mois de septembre.

*Le Secrétaire de l'ESBTT*

### Contact

✉ esbtt2@yahoo.fr

☎ 06 18 66 10 40.

## YOGANANDA

**Les cours de Yoga continuent à la salle des Associations, tous les lundis de 19h45 à 21h, avec l'association YOGANANDA VENDEE.**

Le Yoga est reconnu pour ses bienfaits et beaucoup de personnes y retrouvent un équilibre fondamental. Venez découvrir les bienfaits du Yoga à partir du lundi 23 septembre. Prévoir de venir avec un tapis de sol, une tenue souple et le ventre léger. 1<sup>er</sup> cours sans engagement (pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés).



### Renseignements :

☎ 06 14 22 52 90

✉ raphaeli@free.fr

## ÉCOLE DES SPORTS BOURNEZEAU

L'ambiance est aux projets à l'école des sports de Bournezeau ! Les enfants se sont régalés lors des séances sur le thème du cirque : jonglage, équilibre, assiettes, rubans... De quoi s'amuser tout en développant sa motricité globale ! Quant aux adultes : escrime, soft volley, basket et jeux collectifs, le tout dans la sueur et la bonne humeur.

Pour cette fin de saison, les enfants se mettent au service de la communauté en participant à une opération « nettoyons la nature » lors des olympiades du 12 juin. Ceux qui le souhaitent bénéficieront d'une session « Petits secouristes » : trois heures d'ateliers alternant apprentissage des gestes qui sauvent et sport.

### La nouveauté de la saison prochaine :

L'ouverture d'un créneau de « BabySport » pour les enfants à partir de 3 ans !



### N'hésitez pas à prendre contact :

✉ [ecoledessportsbournezeau@gmail.com](mailto:ecoledessportsbournezeau@gmail.com)



## GINGKO

**Le Tai Ji Quan est une suite de postures fluides exécutées avec lenteur.**

Les mouvements sont détaillés pour évoluer vers une circulation énergétique harmonieuse dans tout le corps. Cette pratique nous réapprend à poser nos pieds sur le sol, à libérer nos tensions dorsales, retrouver le souffle et l'équilibre.

Le Qi Gong regroupe des mouvements de santé plusieurs fois millénaires.

Cette pratique a un impact bienfaisant et reconnu sur les articulations, la souplesse, la respiration et la circulation énergétique.



### Les cours reprennent les 10 et 11 septembre.

- Qi Gong : le mardi à 9h45 (accessible à tous)
  - Tai Chi 127 postures (élèves avancés) : le mardi à 19h
  - Tai Chi 24 postures (débutants) : le mercredi 19h30
  - Tai Chi 24 postures (élèves avancés) : le mercredi 18h
- 2 premières séances découverte sans engagement.

### Stage d'automne :

Le samedi 28 et le dimanche 29 septembre, à la salle du Mitan. Animé par Michèle Stevanovitch.

La matinée du samedi est ouverte aux personnes désireuses de découvrir la pratique du Tai Chi.

### Contact

✉ [associationgingko@hotmail.fr](mailto:associationgingko@hotmail.fr)

☎ tel : 06 73 38 74 86

## GYM VOLONTAIRE BOURNEZEAU



**La nouvelle saison reprendra le lundi 2 septembre 2024.**

Les cours auront lieu à la salle Omnisports de Bournezeau. Ils sont ouverts à tous, hommes et femmes âgés de plus de 16 ans et sont animés par Maëva, animatrice diplômée.

- Le lundi « gym dynamique » : de 19h30 à 20h30

- Le vendredi « gym d'entretien » : de 10h30 à 11h30

Vous avez envie de musculation, de cardio, de stretching, de souplesse, d'entretien physique venez nous rejoindre ! (1 cours d'essai gratuit).

*L'équipe collégiale de l'association gym volontaire.*

## LAY TONIC

**L'association Lay Tonic de St Vincent Puymaufrais a poursuivi, cette saison 2023/2024, ses cours de Pilates et de Bodyzen. Marie BADEAU, notre animatrice, a dispensé les cours en musique et toujours dans la bonne humeur.**

La prochaine saison 2024/2025 va nous apporter son lot de nouveautés

- les cours de Pilates et Bodyzen se dérouleront toujours le mardi avec un changement d'horaires : de 18h45 à 19h45 pour le 1<sup>er</sup> cours et de 20h à 21h pour le 2<sup>e</sup>.

- mise en place de séances d'APA (Activité Physique Adaptée). Ces cours sont destinés à un public spécifique, à savoir : les personnes atteintes d'une ALD (Affection de Longue Durée) et à un public sédentaire avec ou sans ordonnance médicale.

Accueil du public à 17h pour un début de cours à 17h15 jusqu'à 18h15. 1<sup>er</sup> cours gratuit.

Séances encadrées par Marie BADEAU formée à cette discipline. Si vous êtes intéressés par ces cours ou si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter :



### Contact

**Annie PELON, la Présidente de l'association**

☎ 06 25 00 00 81

**Mathilde MANDIN, la Trésorière**

☎ 06 20 99 03 85.

## LES RANDONNEURS

### Saison 2024-2025

#### Les sorties du dimanche, tous les mois

- Départ de la Maison des associations.
  - Heures d'hiver : départ à 14h00
  - Heures d'été : départ à 14h30

Sorties fréquentes dans d'autres sentiers balisés de Vendée.

#### Calendrier des randonnées prévues

##### les dimanches en 2024 / 2025 :

- |                     |                                |
|---------------------|--------------------------------|
| - 15 septembre 2024 | - 13 octobre 2024              |
| - 10 novembre 2024  | - 8 décembre 2024              |
| - 5 janvier 2025    | - 9 février 2025               |
|                     | <b>(A.G. salle Les Halles)</b> |
| - 9 mars 2025       | - 13 avril 2025                |
| - 11 mai 2025       | - 8 juin 2025                  |

#### Les sorties du jeudi, tous les 15 jours

- Départ de la Maison des associations.
  - Heures d'hiver : départ à 14h00
  - Heures d'été : départ à 14h30

#### Calendrier des randonnées prévues

##### les jeudis en 2024 / 2025 :

- |                    |                     |
|--------------------|---------------------|
| - 5 septembre 2024 | - 19 septembre 2024 |
| - 3 octobre 2024   | - 17 octobre 2024   |
| - 31 octobre 2024  | - 14 novembre 2024  |
| - 28 novembre 2024 | - 12 décembre 2024  |
| - 26 décembre 2024 | - 9 janvier 2025    |
| - 23 janvier 2025  | - 6 février 2025    |
| - 20 février 2025  | - 6 mars 2025       |
| - 20 mars 2025     | - 3 avril 2025      |
| - 17 avril 2025    | - 01 mai 2025       |
| - 15 mai 2025      | - 29 mai 2025       |
| - 12 juin 2025     | - 26 juin 2025      |



**Pour tous renseignements, contactez :**

**M. Jean-Michel MARTINEAU au**

☎ 02 51 40 76 60 ou ☎ 07 76 17 66 39

## RYTHME JAZZ DANCE BOURNEZEAU

**Rythme Jazz Dance Bournezeau (RJDB) a accueilli, cette saison 2023-2024, 185 adhérents (et 198 adhésions) dans différents cours :**

- Modern'jazz de 5 ans aux adultes avec un spectacle en juin,
- Modern'jazz adultes sans spectacle,
- Zumba et renforcement musculaire dès 16 ans,
- Zumba kids dès 6 ans,
- Barre à terre et assouplissement dès 14 ans,
- Hip-Hop dès 8 ans avec un spectacle en juin.

Nous terminons la saison en proposant des cours de Zumba, pour tous, à 2€ (gratuit pour les adhérents), **tous les jeudis du mois de juillet de 19h30 à 20h30**, ainsi que du renforcement musculaire, de 20h30 à 21h00, à la salle des Halles.

Nous préparons la prochaine saison qui débutera **le lundi 16 septembre**. Venez nous rencontrer à notre session d'inscriptions qui aura lieu le

vendredi 6 septembre de 17h30 à 20h00 à la salle des associations.

Prochain spectacle de danse : les 13 et 14 juin 2024 à la salle du Mitan.

Nous en profitons pour dire un grand merci à la municipalité, à nos partenaires financiers et à tous les bénévoles sans oublier nos profs Adeline, Roxanne et Tristan.



### Contact et renseignements :

- ✉ [rjdbournezeau@gmail.com](mailto:rjdbournezeau@gmail.com)
- 📘 Rythme Jazz Dance Bournezeau
- 📷 [rythme\\_jazz\\_dance\\_bzo](https://www.instagram.com/rythme_jazz_dance_bzo)

## TENNIS CLUB BOURNEZEAU

**Le club de tennis de Bournezeau fait peau neuve cette année, de nouveaux membres sont venus rejoindre notre association.**

Le nom a également changé, le club s'appelle désormais «TC Bournezeau». L'objectif demeure toujours de pratiquer le tennis en s'inscrivant aux cours proposés par le club, dans les structures mises à notre disposition par la mairie, avec les deux entraîneurs du club, Sébastien et Sunny. Ces cours s'adressent aux enfants et aux adultes afin de progresser. Il est également possible d'accéder aux compétitions sous forme de championnat et aux différents tournois proposés par les clubs Vendéens. Nous organisons un tournoi qui se veut ludique chaque fin de saison, ce dernier est ouvert à tout le monde, pratiquant ou non. Le club organise également quelques petits évènements comme des ventes de pizzas (au profit

du téléthon), ventes de billets de tombola et de t-shirts à l'effigie du club.

Vous pouvez suivre la vie et les événements mis en place par le TC Bournezeau sur notre page Facebook.

Les inscriptions pour la nouvelle saison se feront début septembre.



### Contacts utiles :

- Vincent GAZEAU ☎ 06 68 97 18 91
- Janick ALBERT ☎ 06 87 13 48 81
- ✉ [tennis.bournezeau@gmail.com](mailto:tennis.bournezeau@gmail.com)
- 🖱 <https://www.tennisbournezeau.fr>

## VENDÉE SUB ESCALE

**Le club « Vendée sub escale » a vu le jour il y a maintenant 2 ans. Il a été créé par quelques plongeurs souhaitant faire partager leur passion de la plongée. Pour cela, nous proposons des initiations et des formations de différents niveaux.**

Nous avons des entraînements à la piscine de l'Odyss, située à Chantonnay, tous les mardis de 19h30 à 21h, de septembre à juin. Puis nous organisons des plongées en fosse ou en milieu naturels (carrières ou mer) pour appréhender les profondeurs. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus de renseignements.

Vous pourrez venir tester une séance au mois de septembre, avant de vous inscrire.

### Contact :

Michael CUISSET, Président

☎ 06 25 79 31 09

✉ [vendee.sub.escale.85@gmail.com](mailto:vendee.sub.escale.85@gmail.com)

**CLUB DE PLONGÉE  
VENDEE  
SUB ESCALE**

Créneau piscine à  
L'Odyss de Chantonnay  
tous les mardis de 19h30 à 21h

Baptême de Plongée  
Tous Niveaux

Venez découvrir le monde  
subaquatique. Piscine, Fosse, Mer,  
Carrière dans la joie et la bonne  
humeur de votre club associatif.

## CIE LA FOLIE DE L'ANGE

**La compagnie la Folie de l'Ange fête ses 20 ans en 2024 !**

Un joyeux électron très libre qui façonne l'humanité sous toutes ses formes...

Nos ateliers de théâtre et d'expressions scéniques (saison 21) reprendront le vendredi 27 septembre 2024 :

- 17h30 - 18h00 : maternelles
- 18h00 - 19h00 : primaires
- 19h00 - 20h00 : collégiens

Le samedi matin pour les lycéens et jeunes adultes  
- stages de confiance en soi, d'aisance relationnelle, de communication optimale et d'éloquence pour les adultes selon planning (abonnez-vous à nos réseaux !).

**Les 14 & 15 septembre, sur le site du vieux château de Bournezeau : "ON PART EN GOGUETTE !", festival d'arts et autres curiosités.**

La Cie la Folie de l'Ange fête ses 20 ans. Et c'est tout GRATUIT pour tout le monde !

Spectacles, arts de rue, marché d'artisans d'arts, restauration de qualité, concerts, coins lectures



La Folie de l'Ange

pour tous, buvette/guinguette, performances artistiques, scènes ouvertes, conférences/débats, jeux apéro, initiations au cirque, espace de création pour les plus petits, bar à mômes...

Les samedi 14 et dimanche 15 septembre à Bournezeau, le spectacle vivant sera accessible, festif, convivial et gratuit !

Restauration de qualité & buvette/guinguette sur place.

Programmation artistique complète à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Abonnez-vous à nos réseaux !

### Renseignements :

- Cie la Folie de l'Ange
- [www.compagnielafoliedelange.fr](http://www.compagnielafoliedelange.fr)
- 06 02 71 23 61

## ADMR



**À chaque besoin, une solution. Accompagnement dans les gestes du quotidien, aide aux seniors et aux personnes en situation de handicap, soutien à l'occasion d'un changement familial, d'une hospitalisation, entretien du logement pour tout public, garde d'enfant, téléassistance,...**

Grâce à un large panel de services proposés, nos aides à domicile interviennent pour répondre à vos besoins.

### Actualités

L'ADMR recherche actuellement des aides à domicile pour la saison estivale.

N'hésitez pas à envoyer votre candidature par mail à l'adresse :

**[paysdechantonay@admr85.org](mailto:paysdechantonay@admr85.org) ou par téléphone.**



### Renseignements :

02 51 94 32 03

## DON DU SANG DE BOURNEZEAU (ET SES ENVIRONS\*)

(\* « Environs » comprenant : Fougeré, Thorigny, Les Pineaux Saint Ouen, Les Moutiers sur le Lay)

### Rappel des dates de collecte de sang 2024 :

- Jeudi 11 juillet 2024 : Salle polyvalente à Thorigny
- Vendredi 8 novembre 2024 : Salle du Mitan à Bournezeau

Nous vous attendons nombreux, sur nos collectes de 2024.

Toutes les informations sur le don de sang, les dates et lieux de collectes sont disponibles sur le site internet : <https://dondesang.efs.sante.fr> ou vous pouvez prendre RDV.

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Bournezeau et environs



## APEC

À pareille époque, l’an dernier, dans ce bulletin, nous écrivions « l’excellente nouvelle » d’avoir appris par la voix de son Président Ralf GRASS, le 22 mars 2023, devant nos élus communaux, que sa société ENERGIE TEAM, propriétaire des 6 éoliennes, avait l’intention de nous vendre l’ensemble du parc.

Or, depuis cette annonce, malgré les courriers et les visioconférences, rien de concret ne nous est parvenu concernant les modalités de l’acquisition. Nous le regrettons vivement et nous comprenons fort bien que nous n’avons pas la main. Néanmoins, notre raison d’être associative est de créer des projets citoyens pour la production électrique.

Au vu de cette expérience (qui va bien moins vite que nous le pensions, vous devez vous en douter), alors que les élus de notre pays de Chantonay sont en train de valider les futures zones d’accélération des énergies renouvelables, nous appelons de tous nos vœux l’ensemble des



élus en place à laisser aux habitantes et aux habitants la possibilité de créer en amont une société de projets citoyens pour que ces derniers s’approprient la production énergétique, grâce aux ressources naturelles de notre territoire que sont l’eau, le soleil ou le vent.

### Notre expérience doit servir de leçon.

Mettre en œuvre des projets citoyens : c’est possible! Il en va de la volonté de toutes et de tous mais ne laissons pas la part belle à tous les développeurs qui investissent et prennent des risques certes, mais au détriment de l’économie locale et responsable.

## | INFORMATIONS DIVERSES |

## MAISON FRANCE SERVICES

**Le réseau France Services permet à chaque usager de disposer d’une offre de proximité et de qualité et de procéder aux principales démarches administratives :**

- les remboursements de soins,
- les indemnités journalières, la prévention santé,
- les prestations familiales,
- la retraite,
- les démarches auprès de Pôle emploi, de l’administration fiscale et de la Préfecture.

Le réseau France Services c’est aussi un accompagnement GRATUIT sur le numérique.

Vous pouvez également accéder en libre-service aux ordinateurs.

Les agents d’accueil renseignent, orientent et accompagnent vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner...), permettant ainsi de réaliser les démarches en ligne sur les différents sites partenaires.

### Des permanences d’organismes sont également réalisées au sein de France Services :

- Finances Publiques (avec ou sans rendez-vous) : chaque mardi et mercredi, toute la journée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- Sécurité et santé au travail de la Mutualité Sociale Agricole (sur rendez-vous).
- Retraite Carsat (sur rendez-vous).
- Conciliateur de justice (sur rendez-vous) : tous les derniers lundis du mois.

### Lieu & Horaires d’ouverture

#### CHANTONNAY

Espace La Fontaine - 28 ter rue La Fontaine  
 ☎ 02 51 36 88 87  
 ✉ chantonnay@france-services.gouv.fr

|               | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|---------------|-------|-------|----------|-------|----------|
| 09h00 - 12h30 | ■     | ■     | ■        | ■     | ■        |
| 13h30 - 17h00 | ■     | ■     | ■        | ■     | ■        |



## 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2024

### JUILLET 2024

- **Jeudi 4**  
Pique-nique  
Association du Club de l'amitié  
**Prairie des Humeaux**
- **Dimanche 7**  
Pique-nique  
Amicale des Pompiers  
**Prairie des Humeaux**
- **Mardi 9**  
Concert Yannick Jaulin  
Commune  
**Site du Vieux Château**
- **Samedi 13**  
Moules-frites / Feu d'artifice  
Commune - Association Les Marsupil'Amis  
**Prairie des Humeaux**
- **Dimanche 14**  
Pique-nique  
UNC  
**Prairie des Humeaux**
- **Dimanche 21**  
Vide grenier  
Association Basket Club Bournezeau  
**Prairie des Humeaux**

### AOÛT 2024

- **Mardi 6**  
Balade estivale  
Office de Tourisme du Pays de Chantonay  
**Départ Prairie des Humeaux**
- **Samedi 31**  
Portes Ouvertes  
Association Familles Rurales  
Centre de loisirs  
**Salle Le Mitan Vendéen**  
Mitan Festiv'  
Association Familles Rurales  
**Salle Le Mitan Vendéen**

### SEPTEMBRE 2024

- **Samedi 7**  
Rando trail  
Association du Courlisch'club  
**Salle du Bout du monde**
- **Samedi 7**  
Gala de basket  
Association Basket Club Bournezeau  
**Salle Omnisports**
- **Dimanche 8**  
Gala de basket  
Association Basket Club Bournezeau  
**Salle Omnisports**
- **Samedi 14**  
20 ans de la Compagnie la Folie de l'Ange  
Association Compagnie la Folie de l'Ange  
**Site du Vieux Château**
- **Dimanche 15**  
20 ans de la Compagnie la Folie de l'Ange  
Association Compagnie la Folie de l'Ange  
**Site du Vieux Château**
- **Samedi 21**  
Journées du Patrimoine  
Commune de Bournezeau

- **Vendredi 27**  
Stage Tai Chi  
Association Gingko  
**Salle Le Mitan Vendéen**
- **Samedi 28**  
Stage Tai Chi  
Association Gingko  
**Salle Le Mitan Vendéen**
- **Dimanche 29**  
Stage Tai Chi  
Association Gingko  
**Salle Le Mitan Vendéen**

### OCTOBRE 2024

- **Jeudi 10**  
Repas d'automne  
Association du Club de l'Amitié  
**Salle Le Mitan Vendéen**
- **Vendredi 25**  
Soirée cabaret  
Association des Marsupil'Amis  
**Salle Le Mitan Vendéen**
- **Samedi 26**  
Soirée cabaret  
Association des Marsupil'Amis  
**Salle Le Mitan Vendéen**

### NOVEMBRE 2024

- **Mercredi 6**  
Concours de belote  
Association du Club de l'Amitié  
**Salle Le Mitan Vendéen**
- **Vendredi 8**  
Collecte de sang Association du Don du sang  
**Salle Le Mitan Vendéen**
- **Lundi 11**  
Cérémonie patriotique - anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918  
Commune - UNC Soldats de France de Bournezeau - ACPG-CATM de St Vincent Puymaufrais  
**Monument aux Morts du cimetière de St Vincent Puymaufrais, puis Stèle du Souvenir à Bournezeau**
- **Lundi 11**  
Balade de véhicules historiques et de compétition (4<sup>e</sup> édition)  
Association Bournezeau Sports Mécaniques  
**Départ de la salle Omnisports**
- **Jeudi 14 novembre**  
Réunion publique  
Commune  
**Salle Le Mitan Vendéen**

- **Samedi 23**  
Concours de belote Association du Lay tonic  
**Salle du Bout du monde**
- **Samedi 30**  
Téléthon  
Commune et associations  
**Salle omnisports**

### DÉCEMBRE 2024

- **Jeudi 5**  
Cérémonie patriotique - hommage aux "Morts pour la France"  
Commune - UNC Soldats de France de Bournezeau - ACPG-CATM de St Vincent Puymaufrais  
**Monument aux Morts du cimetière de St Vincent Puymaufrais**

- **Vendredi 6**  
Arbre de Noël  
Association de l'Amicale Laique  
**Salle Le Mitan Vendéen**

- **Samedi 7**  
Une naissance, un arbre  
Commune

- **Samedi 14**  
Sainte Barbe  
Amicale des Pompiers  
**Salle Le Mitan Vendéen**

- **Samedi 21**  
Arbre de Noël  
Association USBSH (Foot)  
**Salles Omnisports**

### JANVIER 2024

- **Samedi 11**  
Vœux des élus à la population  
Commune  
**Salle Le Mitan Vendéen**



## CONTACT ET HORAIRES DE MAIRIE

### MAIRIE

1 bis place des Papillons  
(2 place de la Mairie en travaux)  
85480 BOURNEZEAU  
Tél. : **02 51 40 71 29**  
Site Internet : [www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr)  
E-mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

En raison du démarrage des travaux de réhabilitation des locaux de la Mairie, les services administratifs **SONT PROVISOIREMENT DÉPLACÉS DANS DES MODULAIRES SITUÉS AU 1 BIS PLACE DES PAPILLONS** en contrebas du pôle santé. L'accès à l'accueil de la Mairie se fait par la porte donnant du côté de l'accueil de loisirs.

### HORAIRES D'ÉTÉ :

**Du lundi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 30 août 2024.**

*Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à nous contacter pour une prise de rendez-vous*

|                  | Horaires d'accueil de la Mairie |            |
|------------------|---------------------------------|------------|
|                  | MATIN                           | APRÈS-MIDI |
| <b>LUNDI</b>     | 8h30 - 12h30                    | Fermé      |
| <b>MARDI</b>     | 8h30 - 12h30                    | Fermé      |
| <b>MERCREDI</b>  | 8h30 - 12h30                    | Fermé      |
| <b>JEUDI</b>     | 8h30 - 12h30                    | Fermé      |
| <b> VENDREDI</b> | 8h30 - 12h30                    | Fermé      |

**Reprise des horaires habituels à compter du lundi 2 septembre.**